

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 2, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (à la ligne)..... 35 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## DOUBLE JEU

Il faut reconnaître que les mélinistes, à la Chambre, parlent et se dépensent avec beaucoup d'énergie contre les mesures et les lois républicaines. Mais n'est-il pas curieux d'observer que, dans le pays, ils se taisent avec une énergie non moins persévérante et qu'ils y laissent la parole, pour défendre leurs doctrines, aux cléricaux et aux nationalistes.

Dans un pays de suffrage populaire, un parti a le plus grand intérêt à ne pas perdre contact avec l'ensemble des citoyens. L'action parlementaire ne peut être efficace et féconde que si elle a son appui et son fondement dans la conscience de la nation. Si non, elle perd pied et n'évoluant plus sur ce vaste et solide terrain, elle en est réduite aux étroites intrigues de couloir, aux jeux de bascule des combinaisons et des majorités de hasard.

Cela est vrai surtout pour une action d'opposition — comme celle du parti méliniste depuis deux ans — qui ne trouve d'énergie, de puissance et de pénétration au Parlement que sous la poussée d'une opinion nombreuse et puissante.

Tout le monde comprend bien quelle irrésistible influence exercerait, à la Chambre, le parti méliniste si, par des manifestations éclatantes, provoquées sur tous les points du territoire, il avait démontré qu'il est bien réellement l'expression des sentiments de la majorité du pays. Il le sent si bien d'ailleurs qu'il voudrait s'en donner l'avantage et s'étendre à le répéter chaque jour dans tous ses journaux. Malheureusement, il lui reste encore à le prouver.

Il nous avait pourtant annoncé qu'il allait « agir », répandre partout la bonne parole, créer une formidable agitation contre la politique ministérielle.

Et nous voyons qu'il ne dit rien et reste toujours sur l'échec de sa tentative à Castelsarrazin. Il y a à cela plusieurs raisons.

Les mélinistes se rendent compte, mieux que personne, du désaccord profond élevé entre eux et les masses républicaines. Ils ne sont pas assez naïfs, dans ces conditions, pour susciter des occasions où ce dissentiment se manifesterait trop ouvertement. En effet, ils profitent encore de l'équivoque discrète qu'ils laissent subsister en ne provoquant pas, dans de nombreuses réunions publiques, le jugement immédiat et brutal des électeurs. Cela ne pourrait avoir pour effet que de diminuer davantage leur influence déjà si amoindrie.

Il est vrai que le Parlement a repoussé tous leurs efforts puisque, malgré eux, le ministère est encore debout et puisque, contre eux, il a pu accomplir une partie de son programme. Mais ils veulent conserver la faculté d'affirmer que le pays condamne à son tour ceux qui les ont condamnés. Cela est déjà bien paradoxal et bien difficile après les résultats des élections municipales, la grandiose manifestation des maires, les vœux et adresses des conseils généraux, les élections partielles au Sénat et à la Chambre. Il convient donc de ne pas accroître cette diffi-

culté par des manifestations renouvelées de Castelsarrazin.

Un autre motif aussi, c'est qu'ils ne veulent pas gêner l'action cléricale et nationaliste qui s'exerce beaucoup à leur profit, par des échecs qui pourraient éloigner d'eux ces électeurs qu'on travaille indirectement à leur amener. Et les républicains ne doivent pas perdre de vue ce double jeu. Les nationalistes ont entamé l'ardente campagne que l'on sait. Les cléricaux, admirablement organisés, poursuivent leur but avec leur ténacité habituelle. Le moment venu, ces partis coalisés contre la démocratie, sauront se prêter un mutuel appui.

Dans toutes les circonscriptions où les réactionnaires n'osent pas, de peur d'une défaite certaine, aborder franchement la lutte, c'est un candidat méliniste qui portera leurs couleurs. L'élan républicain du pays est trop fort pour qu'on puisse, du premier coup, le briser : aussi s'emploieront-ils, d'abord, à le détourner. Pour parvenir à ce but, le mélinisme prôtera son masque, il sera la défroque, le déguisement républicain tout indiqué.

Les cléricaux-nationalistes travaillent pour les amis de Méline dans le pays, les mélinistes travaillent pour les cléricaux à la Chambre.

D'ailleurs, s'ils restent si calmes durant les vacances, ils recommenceront la lutte aussitôt après la rentrée des députés et sénateurs. Leurs espérances pendant les sessions reposent uniquement sur un incident de séance, une surprise de la majorité parlementaire qui jetterait bas les ministres républicains auxquels, par la loi des contrastes, ils seraient peut-être appelés à succéder.

Alors, par cet habile exercice du pouvoir dont ils ont donné des preuves aux élections de 1898, et tandis que leurs alliés continueraient leur sournoise besogne, ils prépareraient les prochains scrutins.

On voit le double jeu et l'action parallèle méthodiquement poursuivis. L'inactivité actuelle des mélinistes ne doit pas inspirer aux républicains une trop dangereuse confiance.

Dans cette œuvre, les mélinistes savent faire de leurs forces un sage emploi. Ne pouvant rien par eux-mêmes dans le pays, ils ne chercheront pas à y augmenter le nombre de leurs électeurs pour obtenir légitimement le pouvoir, mais leurs efforts tendront à dérober le pouvoir pour... accroître ensuite le nombre de leurs électeurs.

La majorité républicaine saura déjouer les manœuvres de la coalition méliniste-cléricale-nationaliste au Parlement ; que les démocrates, en attendant, ne manquent pas de la combattre dans leurs circonscriptions.

Emile LAPORTE.

## Les conséquences d'une maladie

L'indisposition assez grave du Président du Conseil n'aura pas de suites. Au grand désespoir de la Congrégation, M. Waldeck-Rousseau ne mourra pas. Mais si l'on n'enterre pas son corps, on ne se fait pas faute

d'enterrer son œuvre. Les journaux cléricaux, le *Gaulois* en tête, annoncent chaque jour le départ du président du Conseil avec la même bonne foi qu'ils annonçèrent jadis qu'il ne ferait pas voter la loi sur les associations. La dernière invention de ce genre est que M. Waldeck-Rousseau songerait à devenir ministre sans portefeuille.

Tous ces bruits sont vains. Le président du Conseil est un homme de volonté, de méthode et de caractère. Il n'a l'habitude de faire des confidences à personne et on ne devrait plus l'ignorer, depuis deux ans qu'il tient le pouvoir. Quand il voudra se retirer, nul journaliste ne le saura avant qu'il ne l'ait dit, lui-même, publiquement.

Le président du Conseil, dans son discours de Toulouse, a tracé un programme de gouvernement dont il a strictement tenu la première partie. Il va continuer. La seule conséquence qu'aura eue sa maladie sera de faire toucher du doigt aux républicains ce qu'ils perdraient en se séparant de ce politique éminent, et à les raffermir dans leur résolution de ne pas l'abandonner.

Avec lui, nous sommes en République. Tâchons d'y rester.

C. J.

## Le Président de la République DANS LE MIDI

Les fêtes de Nice et de Toulon sont terminées.

Durant ces quelques jours, l'enthousiasme a été des plus grands. Le Président de la République et le gouvernement, malgré les dires des réactionnaires, ont été très acclamés.

L'entrevue de M. Loubet avec S. A. R. le duc de Gênes, envoyé par le roi d'Italie, a été des plus cordiales, et l'on croit, dans les cercles politiques, « qu'elle aura des résultats ».

Une entente entre les deux nations pourrait bien avoir lieu. Les témoignages de sympathie exprimés de part et d'autre semblent confirmer un aussi bon résultat.

## Au Transvaal

Inhumanité Anglaise

Le *Daily News* publie une série de lettres de son correspondant de Capetown, qui, n'étant pas soumises à la censure, jettent beaucoup de lumière sur des points laissés de côté par les dépêches.

La dernière lettre concerne la situation des femmes et des enfants boers rassemblés dans les camps de concentration. D'après cette lettre, la nourriture distribuée est très insuffisante et très mauvaise. Le médecin militaire a lui-même protesté auprès des autorités au sujet de cette nourriture. Le médecin ajoute qu'elle provoque la dysenterie et que la mortalité est très élevée.

Le correspondant signale de son côté d'autres faits. Le camp ne possède pas d'autres abris que des tentes. Or, ces tentes, sous le soleil tropical, deviennent inhabitables pendant la journée à cause de la chaleur.

Dans cette température intolérable, les femmes accouchent et les cadavres des morts sont laissés jusqu'à ce qu'ils tombent en pourriture. Beaucoup de femmes ont demandé la permission de sortir du camp et de gagner leur vie au dehors puisque leurs enfants mourraient les uns après les autres. Cette permission leur a été constamment refusée.

\*\*\*

## La lutte à outrance

Il est prouvé que le général Dewet, en feignant de traverser le Vaal, n'avait pour but que de couvrir l'entrée de Botha dans l'Orange. Le général Botha a eu une entrevue avec le général Dewet et le président Steijn, dans une ferme près de Heilbron. Les trois chefs Boers auraient décidé de continuer la lutte jusqu'au bout.

Le général Botha est entré dans le Transvaal.

Suivant une dépêche du Cap, le général Botha aurait eu une entrevue avec le général Kitchener, auquel il a fait part du refus de Dewet de se rendre à aucun prix.

## LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

L'assemblée générale pour la reconstitution de la société sur des bases légales équitables, a été fixée par l'administrateur-séquestre au dimanche 19 mai prochain. Deux projets seront soumis au choix des sociétaires : 1° projet Boutteville tendant à la transformation en société mutuelle et exclusivement de retraites, suivant la loi du 1<sup>er</sup> avril ; 2° projet Chatelus tendant à la transformation en société tontinière.

Dimanche prochain 14 avril, un congrès des sections de Lyon et de tous les départements voisins et de la vallée du Rhône se tiendra à Lyon, au palais de la Bourse, à deux heures de l'après-midi.

M. Boutteville, de Paris, exposera les avantages de son projet ; il se fera ensuite une entente entre tous les délégués des nombreuses sections représentées pour la conduite à suivre.

Toutes les sections de Vaucluse et de la région sont invitées à envoyer une délégation à ce congrès, qui sera tenu sous la présidence de M. Robin, adjoint au maire de Lyon, président du comité de Lyon et du Rhône.

## INFORMATIONS

### Au conseil général de la Charente

On annonce que le conseil général de la Charente, qui se réunit lundi prochain, sera appelé à trancher la situation de M. Paul Déroulède en tant que conseiller général de ce département.

### Mort du fondateur de la Ligue contre l'abus de tabac

Le fondateur et président de la Ligue contre l'abus du tabac, M. Decroix, vient de mourir subitement dans son appartement de la rue Bonaparte.

M. Decroix était né à Savy, dans le Pas-de-Calais, en 1820 ; vétérinaire principal de l'armée, il avait pris part aux campagnes d'Italie, de Crimée et à la guerre de 1870-71.

Depuis qu'il était en retraite, M. Decroix s'était consacré à la Société contre l'abus du tabac, qu'il avait créée.

M. Decroix avait aussi été le promoteur des boucheries hippophagiques.

Depuis l'Exposition universelle M. Decroix était très attristé : il avait constaté avec désespoir les chiffres effroyables de la consommation du tabac.

### Le soldat Benhaïm

Une note de l'Agence Havas a annoncé que le jeune Nessim-Benhaïm, impliqué dans l'affaire de l'église Saint-Joseph, puis gracié et amnistié, est en subsistance à Oran, au

2<sup>e</sup> tirailleurs, en attendant que l'autorité militaire ait examiné son cas.

Il résulte d'une lettre du général Percin adressée à M. Trarieux, sénateur, président de la Ligue des droits de l'homme, qui s'était préoccupé de la situation de ce jeune soldat, que les ordres nécessaires ont été donnés.

« Je suis heureux de vous faire connaître, dit le général Percin, que les ordres nécessaires sont donnés télégraphiquement pour que la situation du soldat Benhaïm soit rectifiée, et qu'il accomplisse son service militaire dans les conditions déterminées par l'article 81 de la loi du 15 juillet 1889. »

Le soldat Benhaïm a été versé dans le 2<sup>e</sup> zouave.

**Escoqueries à l'Assurance**

Depuis quelques temps, une société ayant son siège à Londres, exploitait les familles riches de Paris et de province venant de perdre un de leurs membres. Cette société avait à Paris, dans les quartiers aristocratiques, des rabatteurs chargés de relever les décès aux mairies et de les lui adresser. Aussitôt prévenue, la société écrivait à la famille, la prévenant que si elle ne payait pas immédiatement la prime arriérée d'une assurance variant entre 150 et 20.000 fr. souscrite par le défunt, la police serait résiliée. Beaucoup de familles se sont ainsi laissées duper pour des sommes importantes et ont déposé des plaintes. Une enquête est ouverte, et hier matin, un des rabatteurs était arrêté à la mairie du deuxième arrondissement. Ce rabatteur a pu exciper de sa bonne foi en disant qu'il était appointé par une maison de Londres, pour relever les décès dans les mairies, et a donné l'adresse où il les adressait. On croit que l'adresse indiquée est celle d'un post-office.

**Accident mortel**

M. Léopold Dubasque, négociant en denrées coloniales à St-Sever (Landes), avait reçu, à l'occasion des vacances de Pâques, la visite de la famille de sa femme.

Mardi dernier, il prenait la direction d'Andignon monté dans une voiture où avaient pris place ses deux belles-sœurs, Mmes Ducasse, et son beau-frère, un jeune homme de quinze ans.

Le voyage fut gai. Au retour, l'attelage dévalait la côte de Doazit à une grande allure et le cheval soudainement s'emballait.

Arrivé en face du moulin dit de Cazaous, à Andignon, l'animal s'abattit et les voyageurs étaient projetés avec une violence inouïe contre le mur de clôture de la cour du moulin.

Des personnes voisines du lieu de l'accident accoururent aussitôt. Elles se trouvèrent en présence d'un spectacle affreux. M. Léopold Dubasque et ses parents gisaient sur le sol dans un état lamentable. Ils portaient d'horribles blessures et étaient râlant. On s'empressa de leur donner des soins, mais ils furent vains pour M. Léopold Dubasque et sa belle-sœur, qui avaient déjà cessé de vivre. Quant à Mlle Ducasse et à son jeune frère, leur état est des plus graves. Néanmoins, les médecins appelés aussitôt espèrent les sauver.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Commission départementale**

La commission départementale se réunira dans une des salles de la Préfecture le lundi 15 avril.

**Dénombrement de 1901**

Le dépouillement des feuilles de recensement des chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Cahors nous fait connaître les résultats suivants :

Commune de Cahors. — Maisons, 2,449; ménages, 3,801; habitants, 13,838.  
Commune de Castelnau-Montratrier. — Maisons, 883; ménages, 775; habitants, 2,920.

Commune de Puy-l'Evêque. — Maisons, 585; ménages, 614; habitants, 1,990.

Commune de Montcuq. — Maisons, 491; ménages, 565; habitants, 1,721.

Commune de Luzech. — Maisons, 460; ménages, 435; habitants, 1,538.

Commune de Lalbenque. — Maisons, 486; ménages, 475; habitants, 1,507.

Commune de Limogne. — Maisons, 320; ménages, 348; habitants, 1,100.

Commune de Catus. — Maisons, 380; ménages, 348; habitants, 1,120.

Commune de Cazals. — Maisons, 198; ménages, 206; habitants, 735.

Commune de Saint-Géry. — Maisons, 220; ménages, 195; habitants, 606.

Commune de Lauzès. — Maisons, 106; ménages, 105; habitants, 402.

En 1896, la population totale de ces diverses communes s'élevait : à Cahors, à 14,502 habitants, soit une diminution de 664; à Castelnau, 3,147; diminution, 227; à Puy-l'Evêque, 1,993, diminution, 3; à Montcuq, 1,868; diminution, 147; à Luzech, 1,539, diminution, 1; à Lalbenque, 1,705, diminution, 198; à Limogne, 1,242, diminution, 142; à Catus, 1,209, diminution, 89; à Cazals, 797, diminution, 62; à Saint-Géry, 668, diminution, 62; à Lauzès, 404, diminution, 2; soit une diminution de 1,597 habitants dans ces onze communes, pendant cette dernière période quinquennale.

**CAHORS**

**Ce bon Quercinois**

**DANS LE VIF !**

M. G. Pagès-du-Port a livré aux presses du Quercinois, un article pour lequel je demande l'affichage aux frais... de la messe épiscopale.

Le vote de la loi des Associations par la Chambre des députés a énervé M. le Maire d'Albas à ce point qu'il en oublie le texte, et que — de bonne foi certainement — il croit y avoir lu que « la liberté du père de famille est supprimée. »

M. G. Pagès-du-Port affirme que l'ère des persécutions religieuses commence et qu'il est grand temps pour les catholiques de se défendre. Le refrain est connu, et il y a beau temps que le bon public est fixé sur ce genre de persécutions qui n'empêchent point le libre épanouissement des Jubilés et des processions....

Mais M. G. Pagès-du-Port a trouvé un remède contre le progrès des idées républicaines et libertaires. Il va le mettre en pratique sans plus attendre; le voici :

De ses relations mondaines, M. G. Pagès-du-Port va supprimer celles qu'il a pu jusqu'à ce jour... commettre avec des républicains. Pour aussi dure et mortifiante que soit une pareille décision, il est à peu près acquis que les rares républicains qu'elle vise l'accepteront sans maugréer; il faut bien savoir faire à ses convictions quelques sacrifices, même celui d'un salon ultra-chic.

Mais, justes dieux ! que c'est dur !!!

M. G. Pagès-du-Port, toujours en veine, propose à ses coreligionnaires — voilà ce que nous valent les Jubilés ! — de rayer, de la liste de leurs fournisseurs, tous ceux qui approuveront la hideuse loi sur les Associations.

Ceci est mieux :  
Si M. G. Pagès-du-Port pénètre chez un négociant pour y faire l'achat d'une rôtissoire ou d'un clyso-pompe, il lui demandera tout d'abord : « Etes-vous républicain ? Etes-vous partisan de la loi des Associations ? » Tête du négociant !....  
id. pour les chaussures....  
id. pour les chaussettes....  
id. pour le poivre....

Et les marchands de piment, seront-ils aussi mis à l'index ? C'est cela que je voudrais savoir.

Toujours gai, M. G. Pagès-du-Port. Son article a été colporté dans notre ville, et on ne parlait de rien moins que de l'organisation d'une conduite de Grenoble à faire au distingué et bienveillant rédacteur du Quercinois.

On a renoncé à cette idée et on a bien fait.

Si je pouvais me permettre de donner un conseil aux honorables négociants que cette menace de guerre a pu émouvoir, je leur dirais : « Voulez-vous donner une leçon à M. Pagès-du-Port ? Allez en chœur dans son cabinet et que chacun de vous contracte à la Compagnie la Paternelle une bonne petite assurance sur la vie. Je serais fort surpris qu'il ne vous reçoive point avec bienveillance et je me porte garant que, seriez-vous même franc-maçon, il acceptera votre assurance avec reconnaissance... et il aura raison ! »

Mais pourquoi donc M. Pagès-du-Port disait-il, tout dernièrement, qu'il n'écrivait jamais des.... bêtises ????

LE PROMENEUR.

**Pour la Guillotine**

Le Quercinois — ce bon Quercinois ! — relate la condamnation à mort de l'assassin de Montvalent qui a été découvert, dit-il, à son instigation.

Le chroniqueur judiciaire du Quercinois n'a pas dû assister aux débats de la cour d'assises; il en serait sorti avec cette impression que son journal avait joué un rôle nul dans cette affaire et qu'il aurait pu, au contraire, gêner l'action de la justice.

Le maréchal des logis de gendarmerie de Martel et le maire de Montvalent n'avaient certes point besoin des appréciations indiscrettes du correspondant du Quercinois.

Mais le Quercinois qui approuve sans réserve la peine de mort en général et la condamnation de Monty en particulier — c'est son droit — essaie d'entamer une campagne pour que Monty soit bel et bien guillotiné — ce serait odieux.

On n'a jamais vu jusqu'à ce jour un journal se mettre en travers du droit de grâce.

Il est de règle pour la presse d'enregistrer la décision suprême du chef de l'Etat sans la provoquer et sans la discuter.

Dans le monde du Palais on apprécie fort sévèrement, paraît-il, cette attitude de la feuille sainte.

PAS-PERDUS.

**Grandes fêtes du 2 juin 1901**

Le comité d'organisation du concours musical s'est réuni hier et a approuvé le règlement, qui va être immédiatement adressé aux sociétés de la région.

Ce règlement porte qu'il n'y aura que deux épreuves : *exécution et honneur*; il ne sera imposé de morceau à aucun de ces deux concours.

Les sociétés ne seront pas classées; elles seront jugées suivant la valeur intrinsèque de l'exécution des morceaux.

Les récompenses se composeront de primes en espèces, objets d'art, médailles, palmes et couronnes.

Afin de permettre aux membres des sociétés de visiter Cahors et d'assister aux grandes fêtes de la journée et de la soirée, bataille de fleurs, défilé fleuri, concert, bal, etc., les concours d'exécution et d'honneur commenceront à 10 heures du matin pour se terminer à midi.

Il sera remis à chaque sociétaire une carte personnelle lui donnant droit d'entrée à toutes les fêtes.

Le comité va demander aux compagnies de chemin de fer l'organisation de trains spéciaux pour donner aux populations régionales toute facilité pour se rendre à ces fêtes. Les sociétés jouiront de la réduction de 50 % sur le prix du tarif ordinaire.

Les sociétés qui n'auraient pas reçu le règlement sont priées de vouloir bien s'adresser à M. Fournier, secrétaire général du concours 3, allées Fénélon, à Cahors.

**L'Aviron Cadurcien à Nice**

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les régates internationales de Nice auxquelles a pris part la société cadurcienne l'Aviron Cadurcien, ont eu lieu lundi dernier, jour même de l'arrivée de M. le Président de la République.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que nos équipiers se sont mis en ligne, ils avaient à faire en effet à de rudes concurrents et c'était la première fois qu'ils allaient sur mer.

Cependant, reconnaissons-le, un succès relatif a récompensé leurs efforts et ne peut que les encourager à persévérer.

Dans la course à 2 rameurs juniors ils sont arrivés cinquièmes sur huit partants, quelques secondes après l'arrivée du premier, et dans la course à 4 rameurs juniors qui avait réuni 9 partants ils se sont classés sixièmes.

Nous considérons ces résultats comme brillants, si l'on songe que notre Société se trouvait pour la 1<sup>re</sup> fois en présence d'équipiers aussi nombreux et aussi redoutables.

Tout à l'honneur des équipiers de Cahors, disons qu'une cérémonie touchante par son caractère de simplicité s'est accomplie un peu avant les régates. Nos équipiers n'ont pas voulu quitter la ville où repose notre grand compatriote sans aller faire une visite au cimetière. Tous ensemble se sont rendus à l'endroit où se trouve la modeste tombe de Gambetta, — une colonne toute simple ornée d'un médaillon, — et ayant à cœur de

montrer que le souvenir du grand tribun est toujours vivant dans notre ville, ils ont déposé sur le tombeau une superbe couronne de roses portant cette inscription : « L'Aviron Cadurcien, à Léon Gambetta. »

Cette cérémonie toute simple et toute spontanée fait le plus grand honneur à notre jeune et vaillante Société car elle exprime bien les sentiments de notre population républicaine.

Nous les en félicitons très sincèrement.

**A NOS ÉDILES**

**Supplique des habitants d'un quartier ignoré !**

On nous prie d'insérer la supplique suivante adressée à Messieurs les conseillers municipaux et aux autorités de la ville de Cahors, qui se laisseront certainement toucher par les accents de pitié de malheureux contribuables et feront droit le plus tôt possible à de justes réclamations.

Nous tenons à mettre hors de cause cependant M. Ouin, qui a fait l'impossible pour donner satisfaction aux réclamations dont parle notre correspondant. Malheureusement M. Ouin ne disposant d'aucun crédit n'a pu faire mieux.

Messieurs nos édiles,

Malgré plusieurs avertissements publiés dans le Journal du Lot, cette malheureuse RUE DES CAPUCINS reste toujours dans un état épouvantable.

Dès qu'il pleut, elle est immédiatement inondée, et ce n'est plus, comme dans les autres rues, par intervalles, quelques flaques d'eau, mais un long, large, profond lac. Nous ajouterons du reste qu'en tout temps le lac existe, on verra pourquoi tout à l'heure, ce lac est plus considérable quand il pleut, voilà tout.

Nous n'inviterons pas ceux de nos édiles coquets d'aller salir leurs bottines vernies dans la boueuse rue pour le plaisir de donner raison à nos réclamations; qu'ils n'interrompent pas leur saine promenade sur l'asphalte de nos boulevards; qu'ils ne perdent pas le fil de leurs discussions savantes, d'un jour, s'interrompent peut-être de grands avantages pour la société.

Mais timidement, à eux, nos maîtres, nous adressons pour la... antième fois... cette petite supplique :

Messieurs,

La rue des Capucins est une rue de la ville de Cahors, elle part de la rue de la Banque, traverse l'avenue de la gare, se prolonge et se termine à l'avenue de l'abattoir.

Elle mesure à peu près 3 à 400 mètres de longueur. Elle est très fréquentée, mais par de pauvres gens qui vivent en travaillant : rarement les édiles y passent.

Des deux côtés, s'élèvent des maisons à l'aspect peu luxueux; aucun édile n'y demeure.

Aussi, ignorée, sans importance, à peine marquée d'un tout petit point sur le plan de Cahors, la rue des Capucins, Messieurs, n'est visitée par le service de la voirie que par hasard.

Et cependant elle en aurait bien besoin ! Jugez-en. Quand il pleut, l'eau ne s'écoule pas; un malin sera en droit de dire : donc elle reste, et il aura raison; elle forme lac; le plus géologue d'entre vous, dira : donc, cette eau est entourée de terre de tous côtés. Il aura tort : car cette eau, messieurs va jusqu'au pied des murs qui bordent la rue; seul, le chemin de fer n'a pas à souffrir des incon vénients d'un bain de pieds : il passe sur un pont, le veinard; ah, on voit bien qu'il n'est pas traité comme un contribuable : on a fait un pont pour lui !

Nous disons donc qu'un géologue serait embarrassé pour définir cette particularité géologique. Or ce n'est pas tout.

Et ici, messieurs, permettez-nous de faire appel à vos sentiments humains.

Messieurs, vous êtes peut-être papas; dans le cercle chéri d'une famille adorée dont vous êtes l'honneur, il se trouve sans doute de petits chérubins que vous aimez, certainement plus que les succès publics auxquels vous donnez droit vos capacités, vos talents.

Vous êtes heureux de les posséder messieurs, ces petits anges qui semblent venir directement des cieux; ils sont mignons, ils sont caressants : vous les caressez, vous les aimez. Pour eux, pour leur santé, vous sacrifieriez tout; vous ne les échangeriez pas, nous en sommes sûrs, contre plusieurs mandats d'édiles : oh ! non, vous ne le feriez pas !

Eh bien, ô nos maîtres, ô bons pères, oyez et jugez.

Dans la rue des Capucins, tout là-bas, sous le pont, stagnante, profonde, épaisse, boueuse, beaucoup d'eau est !

A cette eau, viennent se mélanger, s'échappant des maisons avoisinantes, des liquides jaunâtres, puants, colporteurs de microbes !

Que cette fusion de l'eau du ciel avec les eaux des évier et les eaux humaines, se fasse plus complète ! que ce mélange ne puisse s'écouler par le moyen d'un canal, d'un tout petit canal ! que viennent soleil, chaleur ! oh messieurs, songez aux conséquences ! Des maladies épouvantables, des épidémies sans nombre, viennent frapper les malheureux contribuables de la rue des Capucins; les enfants moins robustes que les hommes seront frappés, hélas ! peut-être, décimés !

Et puis, messieurs, qui sait si un jour les

microbes germés là, dans cette rue, emportés par un vent violent, ne viendront pas s'abattre en pleine ville, dans vos salons, dans vos chambres à coucher; qui sait, s'ils ne pénétreraient pas dans les fragiles organes de vos chérubins!

Ce que vous ne voudriez pas qu'il arrive à vos enfants, Messieurs, vous ne voudrez pas qu'il arrive aux enfants des autres.

Enfin, Messieurs, si trouvant le budget trop grevé, vous vous refusez à donner satisfaction à de pauvres électeurs, nous vous en supplions: usez en notre faveur de toute votre autorité, auprès de la société nautique, l'*Avion Cadurcien*, afin qu'elle mette une ou deux yoles, à la disposition des malheureux habitants de notre quartier.

Etsi par votre bienveillance cela nous était accordé, soyez encore assez bons, pour nous payer sur les fonds communaux, quelques paquets de papier d'Arménie; de cette façon la traversée de notre rue pourrait avoir lieu sinon agréablement du moins sans trop d'inconvénients.

Vous ferez ainsi acte de bonne volonté en attendant que justice, justice entière nous soit accordée.

La population laborieuse de la rue des Capucins, compte sur vous, Messieurs: quoi qu'elle ne soit représentée au sein de l'administration de la ville, elle espère, elle a confiance en vous, parce qu'il y va de l'intérêt des contribuables, et de la Patrie!!!

Veillez recevoir Messieurs, nos plus humbles salutations.

Les ignorés du quartier des Capucins.

Pour copie conforme: P. FROM.

**Absence illégale**

N'ayant pas obtenu de permission, et néanmoins voulant jouir dans sa famille des fêtes de Pâques, le nommé Carrière, soldat au dépôt de remonte d'Agen, quitta la caserne durant 3 jours qu'il vint passer chez lui, dans les environs de Cahors.

La gendarmerie, avisée de cette absence illégale, a hier matin cueilli chez lui le soldat Carrière et l'a reconduit au corps.

**Théâtre de Cahors**

UNIQUE REPRÉSENTATION DE

**La fille Elisa**

Voilà une soirée vraiment sensationnelle en perspective! On nous annonce en effet une représentation des principaux artistes du Théâtre Antoine.

Nous avons été souvent trompés par des tournées qui cherchent à créer une confusion dans l'esprit du public en prenant les titres de tournées de Théâtre Libre, de Théâtre Réaliste, de Théâtre d'Avant-Garde, etc., etc.

Cette fois, ce sont les pensionnaires d'Antoine eux-mêmes qui vont représenter le chef-d'œuvre de MM. DE GONCOURT et AJALBERT. On sait qu'Eugénie NAU est la créatrice célèbre et sublime d'Elisa; que MÉVISTO, comédien si original et si puissant, est le plus vieux camarade d'Antoine, et qu'il a fondé avec lui le Théâtre Libre; que tous enfin sont pénétrés des meilleures traditions de ce théâtre rénové qui marche aujourd'hui de triomphes en triomphes.

La troupe qui va jouer cette œuvre si difficile à faire passer, est donc composée authentiquement d'artistes qui ont créé ou joué la pièce sous la direction de l'auteur.

**Ménagerie Pezon-Lucas**

La brillante série des représentations continue à la ménagerie Pezon-Lucas; chaque

représentation comporte un programme nouveau et très attrayant.

Ainsi, ce soir, aura lieu un spectacle des plus intéressants: un coiffeur, de notre ville, entrera dans la cage aux lions et y rasera le compteur, entouré des terribles fauves.

Représentation très sensationnelle, à laquelle les Cadurciens voudront certainement assister.

**Théâtre des deux Extrêmes**

Depuis quelques jours est installé sur les Allées Fénélon, le théâtre des deux Extrêmes.

Très curieux, et très intéressant établissement où l'on voit l'homme le plus petit et la femme la plus grande.

Les cadurciens ne peuvent manquer d'aller voir ces deux curiosités.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 11 ET 14 AVRIL 1901.

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Allegro Militaire,                  | Sousa.     |
| Le Pré aux Clercs, (Ouverture)      | Hérold.    |
| Vénétia, (Valse)                    | Desormes.  |
| François les Bas Bleus, (Fantaisie) | Bernicat.  |
| Marche du Prophète,                 | Meyerbeer. |

De 3 à 4 heures. (Allées Fénélon)

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 11 au 13 avril 1901

**Décès**

Camus, Dominique, capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, 88 ans, rue Fénélon, 10.

Parmi les favorisés de la dernière promotion ministérielle, citons M. A. Vincent, pharmacien à Grenoble, nommé Officier d'académie. M. Vincent est non seulement un pharmacien des plus populaires, mais il est aussi dans sa région, Président de plusieurs Sociétés musicales et orphéoniques.

**Arrondissement de Cahors**

**COURNOU.** — *Ivre-Morte.* — Ces jours derniers, la fille Rosalie Gleyza, âgée de 29 ans, née à Cournou (Lot), a été ramassée ivre-morte sur le cours Voltaire à Agen, par les agents de police qui l'ont transportée au poste où elle a été mise à la disposition du commissaire de police.

**Arrondissement de Figeac**

**SOUILLAC.** — *Coup de fusil malheureux.* — Le nommé Louis Villatte, de Borréze (Dordogne) âgé de quarante-neuf ans, s'était rendu il y a quelques jours à Lapaille, commune de Souillac (Lot), chez un sieur Bourdet, pour chercher de l'avoine de semence.

A son arrivée, vers sept heures du soir, Bourdet était absent, sa femme était seule à sa maison. Villatte frappa et, comme il était sourd; il n'entendit pas la réponse de la

femme, et continua à frapper. La femme Bourdet, sans ouvrir, passa un fusil par la chatière de la porte et en tira un coup qui atteignit le malheureux Villatte au pied droit.

Au bruit de la détonation, les voisins accoururent; ils relevèrent Villatte et le portèrent chez Bourdet, où on le garda quatre jours, le médecin ayant jugé son transport impossible. Enfin, on se décida à le faire reconduire à son domicile, où il est mort lundi dernier, après d'horribles souffrances, succombant au tétanos occasionné par sa blessure.

Villatte était très estimé dans sa commune; il laisse, sans ressources une veuve et six enfants.

**L'Huile de Foie de Morue**

Ses nombreuses applications et la meilleure manière de l'employer.

Il est un fait intéressant à connaître, c'est que la science n'a jamais découvert aucune substance pouvant remplacer l'huile de foie de morue. On serait incliné à croire que les minutieuses recherches et expériences des cinquante dernières années auraient eu comme résultat l'abandon des méthodes primitives pour la guérison de la faiblesse générale, de la maladie. Mais, bien au contraire, l'huile de foie de morue est aujourd'hui plus généralement prescrite par les médecins et plus généralement comprise et employée qu'auparavant par le public.

Vous ne pouvez discuter les avantages particuliers de l'huile de foie de morue, pour l'organisme humain. Naturellement, il y a plusieurs qualités d'huile variant dans leur valeur médicinale depuis la première, la meilleure qualité, jusqu'aux qualités inférieures qui ont peu de propriétés thérapeutiques; mais, si nous considérons uniquement la meilleure qualité, nous trouvons une substance qui possède non seulement les plus importants éléments de nutrition, mais aussi des propriétés ayant une action directe pour vaincre la maladie.

Nous attribuons beaucoup de la popularité de l'huile de foie de morue comme remède de famille à l'universelle renommée d'une préparation qui, du coup, renverse toutes les objections faites autrefois par les malades: ceux-ci se plaignaient soit de ne pouvoir prendre l'huile à cause de son goût, soit du dérangement d'estomac et des maux qu'elle leur occasionnait. La préparation dont nous parlons est l'Emulsion Scott; et, à son sujet, nous désirons dire quelques mots expliquant les avantages qu'elle a sur les autres formes d'huile de foie de morue.

L'huile de foie de morue et toutes substances semblables sont émulsionnées au moyen de la digestion avant qu'elles puissent être absorbées dans le sang. Cela requiert un effort inaccoutumé de la part de l'estomac et aussi du petit intestin, l'huile devant être divisée, séparée en globules infinitésimaux avant que l'absorption se fasse. Généralement lorsqu'on a besoin d'huile de foie de morue, le système est affaibli et entièrement incapable d'accomplir un travail aussi difficile que la digestion de cette huile; conséquemment, il s'ensuit les maux si souvent éprouvés lorsque l'huile est prise en son état brut ou naturel.

L'Emulsion Scott offrant la meilleure qualité médicamenteuse d'huile sous une forme déjà émulsionnée et déguisant son goût, vous apprécierez l'avantage pratique de cette préparation. Elle est bien acceptée par les malades qui en aiment le goût et la digèrent aisément. La plupart des malades refusent de prendre l'huile ordinaire, avec juste raison d'ailleurs, tandis qu'ils prennent l'Emulsion Scott avec plaisir et en continuent

l'emploi pendant longtemps sans aucune difficulté. Ce fait seul suffit pour décider en faveur de l'Emulsion Scott.

Quant aux autres émulsions et autres mixtures d'huile de foie de morue, elles méritent toutes bien peu d'attention. Le test d'une émulsion est sa permanence: l'Emulsion Scott est la seule qui reste permanente et se conserve douce en tous les climats. Les autres se séparent, annulant ainsi leur avantage sur l'huile ordinaire et deviennent rances aussi bien que celle-ci. Quand l'huile est rance, sa valeur médicinale est, bien entendu, perdue entièrement.

Parmi les maladies pour lesquelles l'Emulsion Scott est prescrite sont la phthisie, l'anémie, la scrofule, le rachitisme, le marasme, le rhumatisme, la bronchite, la toux, le rhume et toutes les conditions d'épuisement de l'organisme. L'huile de foie de morue, dans cette forme facile et agréable au palais, remplit deux buts principaux. C'est un spécifique pour la gorge et les affections des poumons, elle enrichit et purifie le sang. En second lieu, donnant des muscles, fortifiant les organes vitaux et améliorant l'état général de la santé, elle est d'un grand bénéfice pour le système entier.

Les enfants dont la croissance est mauvaise, et même les bébés qui percent leurs dents, tirent en bien des façons le plus grand profit de l'Emulsion Scott. Il n'y a pour ainsi dire pas de mauvaise condition de santé qui ne soit améliorée par l'emploi de cette préparation de premier ordre.

**BULLETIN FINANCIER**

Sauf nos rentes qui se sont montrées particulièrement lourdes, l'ensemble du marché a des allures plutôt satisfaisantes.

Le 3 0/0 revient à 101,20; et le 3 1/2 0/0 à 102,65.

Les affaires ont été plus suivies sur les sociétés de Crédit:

Le Comptoir National d'Escompte est demandé à 578; le Crédit Foncier à 661; le Crédit Lyonnais à 1,045; la Société Générale à 614.

Les Chemins Français sont en baisse: Le Lyon à 1,745; le Nord à 2,182 et l'Orléans à 1,652.

Le Suez à 3,705 n'a pas varié.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est à 72,60; l'Italien à 96,50; le Portugais à 25,25; le Turc D à 23,32 et la Banque Ottomane à 544.

Les actions de la Cie Urbaine d'Eclairage par le gaz Acétylène sont recherchées à 134.

A Bruxelles, l'Internationale de Tramways, capital, cote 300 fr. et dividende 225 fr.; la Clouterie du Globe, privilégiée, est à 184 fr.; l'Action Cie Belge Romaine de Tramways capital, s'inscrivent à 185 et les parts à 110,50.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**LE SANG DES BOTZARIS**

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

Elle montrait un bout de sparterie, sur lequel l'homme et la femme s'accroupirent, côte à côte. Elle retourna vers sa cheminée, découvrit une marmite, rempli deux assiettes et les leur porta. L'assiette de l'homme fut nette en un clin d'œil; quant à la femme, elle put à peine toucher aux aliments et, après quelques bouchées, renonça à manger. L'homme prit ce qui restait et l'avalait gloutonnement.

— Pourquoi ne les avoir pas servis avec nous? demanda la jeune fille.

— Eh quoi! Marie, ma chère demoiselle, n'avez-vous pas reconnu que c'étaient des Juifs?

— Ce sont des malheureux, Marthe!

Je ne les repousse pas... Mais ça ne vaut guère mieux que les Turcs, cette engeance-là.

La jeune fille prit les assiettes que le Juif tenait à la main, attendant qu'on l'en débarrassât.

— Comment t'appelles-tu? question Mar-

the.

— Je me nomme Yacopoulo, répondit-il, et celle-ci est Sarah, ma femme!

— D'où venez-vous?

— De l'armée que nous avons suivie pour vendre du raki.

— De l'armée, dis-tu, de quelle armée?

— De l'armée grecque, bonne dame!

Marthe et Marie, très émuës, se tenaient devant le juif et sa femme.

— Tu viens d'Arta? reprit la première.

— D'Arta, oui, bonne dame.

— Comment se fait-il que tu arrives ainsi, les vêtements déchirés, et criant la faim? Tu as été chassé du camp?

— Non, bonne dame. Je n'ai pas été chassé, j'ai dû fuir avec les autres quand les Turcs sont arrivés.

— Hein! fuir! Nos amis ont fui! Tu mens.

Marthe s'était exprimée avec un tel emportement, une si violente colère il l'avait saisie, que le Juif se tapissait dans un coin, ne soufflant plus mot.

Marie intervint.

— Laissez donc, Marthe. Si cruelle que soit la vérité, il faut l'entendre. Cet homme dit vrai.

— Allons donc! C'est impossible!

— Parlez, reprit Marie, que s'est-il passé?

— Des choses épouvantables: le général serrait Arta de près; il avait commandé l'assaut et déjà la garnison turque lâchait pied, quand l'Albanais Bakolas...

— Ah oui! Celui-là, je l'avais oublié. Qu'a-t-il fait, ce Bakolas?

— Il a tourné ses soldats contre les troupes du général. L'assaut n'était plus possible, et des éclaireurs signalaient l'approche de troupes nombreuses qui descendaient de la Séléide. L'armée, bien réduite par la défection des Albanais et par ses pertes, dut battre en retraite...

— Mais alors, ils vont revenir, ils te suivent?

— Il en reviendra bien peu et plus tard. Ils se sont séparés et rentrent par différents chemins; l'ennemi les harcèle. Moi j'avais fui dès la première heure, je suis trop faible pour combattre...

— Trop faible, ou trop lâche!

— J'ai une femme et votre patrie n'est pas la mienne!

— Tu t'assoies à nos tables, tu couches sous nos toits, et tu ne sais défendre ni le champ ni la maison.

Le Juif baissait la tête.

— Marthe, pourquoi ces reproches et cette colère? N'avons-nous pas mieux à faire que d'accabler cet homme... Dites-nous, la bataille fut-elle meurtrière? Savez-vous ce que sont devenus les chefs?

— Dans un bourg, près d'Arta, les Francs furent massacrés: c'est contre eux que Bakolas joignit ses efforts à ceux des Turcs.

Les Grecs n'ont pas été éprouvés, dans cette journée; et je ne sais pas qu'aucun des chefs ait été pris ou blessé. Mais, depuis, il y a eu plus d'une rencontre où le sang coula.

Les yeux de la jeune fille s'obscurcirent de larmes et ses lèvres remuèrent pour quelque

prière ardemment formulée.

Dame Marthe allait et venait, sans pouvoir reprendre un peu de sang-froid. Elle était très rouge, bousculait les quelques meubles auxquels elle se heurtait.

— Jésus-Dieu! C'est pas possible! Ce Juif ment!... Ah! ce Bakolas! Je l'avais bien deviné: j'avais vu son âme de traître à travers ses yeux d'oiseau de proie.

Marie, après s'être recueillie pour la muette invocation qu'elle avait adressée à Dieu, avait repris empire sur elle-même.

— Marthe! dit-elle, ces pauvres gens sont las. Il leur faut un abri où ils puissent se reposer.

— Eh! Ils en trouveront assez hors d'ici. Il ne manque pas de maisons vides.

— Je vais les conduire au couvent. Notre sainte mère leur trouvera un asile.

— C'est inutile. Au fond de la cour, dans le hangar, ils s'arrangeront une couche avec de la paille de maïs.

— Conduis-les donc, Marthe.

Tout en rechignant, l'épicière gagna une porte sous l'escalier qui menait au premier étage. Cette porte ouvrait sur une cour de petite dimension, enclose par les murs de maisons voisines, et dans le fond de laquelle s'élevait un petit hangar où Marthe déposait tout ce qui encombrait ou lui était inutile.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXII

LA MAÎTRESSE DU ROI BLANC

N'avait-elle pas des bronzes, des porcelaines, des objets d'art de toute espèce à profusion dans sa villa de Rome, dans son hôtel de Paris et dans son grand et triste palais de l'Estramadure ?

— Je n'ai besoin d'aucune de ces choses... je n'en regarderai pas une seule deux fois. Cet argent aurait été mieux employé pour les soldats de l'hôpital — pensa-t-elle, tandis que ses yeux s'arrêtaient sur un échiquier placé devant elle.

Elle prit le Roi-Blanc dans sa main et le considéra avec un certain intérêt.

— Cet homme a été quelqu'un autrefois — pensa-t-elle. — Quelle destinée !... quelle cruelle destinée !...

Elle se sentait touchée d'une profonde compassion ; car, bien que possédée d'un orgueil immense, sa nature était excessivement généreuse et, une fois émue, profondément compatissante.

L'infaillible coup d'œil de la femme habituée

à la société la plus aristocratique de l'Europe lui disait que l'accent, la pose, le ton, les traits de ce soldat qui ne demandait à la vie que l'oubli, étaient ceux d'un homme sorti d'une noble race ; la dignité et la patience avec lesquelles il acceptait les humiliations que son rang actuel lui attirait ne lui avaient pas plus échappé que la beauté délicate de son visage, lorsqu'elle l'avait aperçu, pâle, fatigué, assombri par la souffrance, se révélant inconsciemment dans le sommeil.

— Combien sa vie doit être amère ! — se disait-elle en rêvant. — Lorsque Philippe sera ici, peut-être trouvera-t-il quelque moyen de lui être utile. Et pourtant, comment rendre service à un homme qui ne demande que l'oubli ?

Puis, avec un certain sentiment d'impatience de se laisser aller à une absurde contradiction, à une occupation inconvenante en s'appesantissant ainsi sur les desirs et les embarras d'un brigadier de chasseurs, elle sourit doucement et remit le Roi-Blanc à sa place.

Cependant, même en replaçant le Roi au milieu de ses petits soldats, les sculptures elles-mêmes qu'elle dérangeait la forcèrent à conserver leur auteur présent à sa mémoire.

Elles étaient empreintes d'une élégance, d'une grâce et d'une beauté qui témoignaient chez leur auteur d'un art et d'un raffinement de goût indiscutables.

— Qu'est-ce qui a pu réduire à cette situation un homme de ce talent et de cette habileté ? — se demandait-elle. — Des fils de bonnes familles, ayant été autrefois dans de belles

positions, viennent ici, dit-on, et ils y vivent et y demeurent inconnus sous le drapeau impérial. C'est ordinairement quelque malheur qui les chasse hors de leur monde ; il peut en être ainsi pour lui. Cependant il n'a pas l'air d'un homme que la honte a effleuré ; il est toujours fier... plus fier qu'il ne le sait. Vraisemblablement, c'est la vieille histoire... Un grand nom et une fortune médiocre... la ruine de milliers d'autres ! Il est Français, je suppose ; un noble français qui a joué au roi dépeuplé, très probablement, et est venu entrer à jamais lui et son histoire sous ces deux noms qui ne disent rien... Louis-Victor. Allons !... ce n'est pas mon affaire. Il est très possible que ce ne soit qu'un simple aventurier ayant de bonnes manières. Cette armée est une vraie macédoine, dit-on, un composé de toutes les variétés de vauriens de l'Europe !

Elle quitta la table à l'échiquier et se dirigea vers le cabinet de toilette, la salle de bain, et la chambre à coucher qui s'ouvraient à la suite de son boudoir, et elle se remit entre les mains de ses femmes pour sa toilette du dîner.

Le musulman avait dit vrai en parlant de sa beauté ; et, après que ses magnifiques cheveux eussent été détachés et relevés de nouveau avec un peigne d'or en forme de croissant, qui n'était pas plus brillant que les cheveux eux-mêmes, sa belle figure, hautaine et rêveuse, était, en réalité, comme il l'avait dit, la plus belle qui fut jamais venue des rivages francs vers les rives brûlantes de l'Afrique.

Beaucoup d'autres, avant le vieux musulman, l'avaient jugée la plus belle des femmes sur laquelle le soleil eût jamais lui et estimaient un regard grave et plein de feu de ces yeux impériaux au-dessus de tout sur la terre.

Beaucoup l'avaient aimée, aucun n'avait été payé de retour.

Cependant, quoique vingt ans seulement eussent passé sur sa tête altière, la princesse Corona d'Amagie avait été mariée et était veuve.

Mariée, sans autre sentiment que celui d'une certaine compassion pour l'homme dont elle prenait le nom espagnol.

Veuve, par une mort qui avait mis le sceau au sacrement de mariage et l'avait faite femme seulement de nom et devant la loi.

Le mariage ne lui avait imposé aucune chaîne, il n'avait fait que la rendre maîtresse d'une immense fortune.

La mort de son mari ne lui avait causé aucun regret ; elle avait seulement jeté pour un temps une ombre plus épaisse sur l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, et lui avait donné un prétexte à rester indifférente au culte que tous lui vouaient : indifférence que les hommes taxaient d'insensibilité, que les femmes traitaient d'ultra-coquetterie, et qui n'était en bonne vérité ni l'une ni l'autre ; mais uniquement l'apathie d'une femme très difficile à toucher et, comme il avait toujours semblé impossible à charmer.

(A suivre).

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**.

**CAHORS** s'adresser à **M. DESPRÈS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

**CAHORS**, Boulevard Gambetta, **CAHORS**

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

**LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS**

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1480<sup>e</sup> livraison (13 avril 1901).

Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Les timbres-poste, émissions nouvelles, par d'Elne. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Cœur brisé, par M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Houdetot. — Incendie éteint avec du vin. — Boutons d'or, par M<sup>me</sup> Barbé.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6<sup>e</sup>.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6<sup>e</sup>

Sommaire du n° 1455, du 13 avril 1901.

Soins donnés aux jeunes par les batraciens, par le D<sup>r</sup> L. Laloy. — La théorie des ions, par J. Derôme. — Le funiculaire de Montmartre, par A. da Cunha. — La Chronophotographie et les sports athlétiques, par Marey. — La rivière souterraine de la Guinand, par Max

Le Couppey de la Forest et Maxime Bourdon. — Réduction de l'eau, par A. Duboin. — Nécrologie. — Chronique. — Appareil à raidir les cordes. — L'or dans les sables du Gard, par Roger Ducamp.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 15 (13 Avril 1901).

1<sup>o</sup> Une visite aux Haras d'Asie Mineure, par Fuadbey-Mouzaffert-Czayrowski.

2<sup>o</sup> A travers le monde : Ouralsk. Une ville Kozake. — Scènes de mœurs militaires, par Paul Labbé.

3<sup>o</sup> Civilisations et religions : L'Immigration aux Etats-Unis. (Année fiscale 1899-1900.) — La lutte contre l'alcoolisme en Amérique par des arguments frappants. — Madame Nation, la femme à la hache.

4<sup>o</sup> Parmi les races humaines : La dynastie Tartare-mandchoue et le droit de succession au trône dans l'empire chinois, par G. Labadie-Lagrave.

5<sup>o</sup> L'Expansion Coloniale : Progrès commerciaux de l'état indépendant du Congo.

6<sup>o</sup> Livres et Cartes.

7<sup>o</sup> Les Revues Etrangères : Une Arcadie inédite (Mittheilungen des Deutschen und Oesterreichischen Alpenvereins, Vienne). — Usagara et Kilosa (Deutsche Kolonialzeitung, Berlin). — Une excursion aux Bermudes (Travel, Londres).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6<sup>e</sup>.

SAINT-NICOLAS. — 22<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 19 — du 11 avril 1901.

La dernière Fée, par Yvette Noël. — Les babouches de Baba-Hassain, par H. Balesta. — L'Œuf de Pâques de Guisepe, par G. Rolland. — L'héritage du Frkir, par Eud. Dupuis. — Bébé, par G. Fanton. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de Brind'amour, J. Geoffroy, G. Més, Edouard Zier, A. Birch.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition industrielle et artistique de Montauban (1901)

A l'occasion de l'inauguration officielle du monument élevé à la mémoire des combattants et du grand concours musical, aura lieu à Montauban, durant juillet et août prochain, à la halle aux grains et sur son esplanade, une exposition industrielle et artistique qui recevra tous les produits de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'horticulture, les travaux scolaires et les Beaux-Arts.

En attendant l'installation des bureaux, s'adresser pour plus amples renseignements, par correspondance, à **M. le commissaire général de l'exposition industrielle et artistique, à la halle aux grains, Montauban.**

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées. Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)

10<sup>c</sup> En Vente partout 10<sup>c</sup>

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6<sup>e</sup> année)